SEDIF et Veolia signent le nouveau contrat de concession

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2024

Le 16 mars, le Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France (SEDIF) et Veolia ont signÃ© le contrat de concession relatif Ã la gestion du service public de l'eau potable en ÃŽle-de-France pour la pÃ©riode du 1er janvier 2025 au 31 dÃ©cembre 2036.

La signature fait suite Ã la dÃ©cision des Ã©lus du SEDIF rÃ©unis le 25 janvier dernier en comitÃ© extraordinaire Ã l'usine de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), dÃ©cision seulement suspendue le temps des recours introduits par Suez. Pour rappel, la validitÃ© du processus d'attribution a Ã©tÃ© affirmÃ©e par le Tribunal administratif de Paris le 29 novembre 2023 avant d'Ãªtre confirmÃ©e le 2 fÃ©vrier dernier par le Conseil d'Ã‰tat. Ã€ l'issue d'un second rÃ©fÃ©rÃ© prÃ©contractuel, Suez a une nouvel Ã©tÃ© dÃ©boutÃ© le 14 mars par le Tribunal administratif.